

=====

LE PROCESSUS ITIE-RDC SUR LA PENTE GLISSANTE : LE CdC/RN APPELLE A LA SAUVEGARDE DU PROCESSUS

L'heure est grave !

Pendant que la République Démocratique du Congo attend sa prochaine validation à l'Initiative pour la Transparence des Industries Extractives, ITIE en sigle, le processus en RDC se trouve dans un état critique. A ce jour, plusieurs préalables à cette validation restent non accomplis. Citons à titre d'exemple :

- Le non-respect de Plan de travail et pourtant mise à jour en juillet 2016 pour corriger les erreurs du passé, qui deviennent les erreurs du présent avec impacts négatifs déjà visibles sur le futur ;
- Le renforcement de capacité des parties prenantes à bien interpréter la Norme ;
- La publication des procédures de nomination et de remplacement au Groupe Multipartite ;
- La Création d'une structure de traçabilité des dépenses sociales ;
- La Publication des Rapports ITIE en format données ouvertes ;
- La publication du Rapport ITIE-RDC 2015 ;
- La publication des Rapports pilotes des secteurs artisanal et forestier ;
- La divulgation des dépenses quasi-fiscales des Entreprises du portefeuille de l'Etat et de leurs filiales ;
- La divulgation des affectations des revenus du secteur extractif ;

Une lecture de première vue des documents ci-après : la lettre des entreprises du 03 Mai 2017 portant demande de convocation par le comité Exécutif d'une réunion extraordinaire urgente, le Communiqué de presse de l'Association Africaine de Droit de l'Homme (ASADHO) du 13 juillet 2017 partant appelle au remplacement du Coordonnateur National du Secrétariat Technique de l'ITIE-RDC et la prise de position de la Maison des Mines du Kivu (MMKi) sur la Crise de confiance entre le coordonnateur national de l'ITIE de la République Démocratique du Congo (ITIE-RDC) et les composantes société civile et entreprises montre que dans le contexte actuel, la RDC est loin de remplir de manière exhaustive ces exigences pré-validation, par conséquent la laisse sur une pente glissante.

Une des causes principales de cette situation reste un climat de crise de confiance qui règne entre les différents organes de l'ITIE-RDC, et spécifiquement entre le Comité Exécutif et le Secrétariat Technique ainsi que la mauvaise gouvernance du processus ITIE-RDC.

Parlant justement de la mauvaise gouvernance, le Rapport Annuel d'Avancement (RAA) de l'exercice 2016¹ soulevait déjà cette difficulté à trois faces :

- Non-respect des textes de mise en œuvre du processus.
- Manque de procédures de remplacement de délégués de parties prenantes au Comité exécutif.
- Malentendus.

¹ Disponible sur le site internet de l'ITIE-RDC
(<https://drive.google.com/file/d/0B1C1A1J5TqAgvb0NWWUJBFVFNnSDg/view>)

=====
En outre, cette mauvaise gouvernance est même revenue dans le même RAA comme un des points faibles².

Reconnaissant alors toutes ces failles, l'heure est au rendez-vous pour sauver le processus ITIE-RDC. Ainsi, face à ce tableau bien sombre de la mise en œuvre de l'ITIE en RDC, le CdC/RN se trouve obligé d'attirer l'attention des différents acteurs et recommande ce qui suit:

Au Premier Ministre et Chef du Gouvernement de la RDC

De prendre le Décret modifiant celui N° 09/28 du 16/07/2009 portant création, organisation et fonctionnement du CN/ITIE-RDC en vue de son adaptation à la Norme ITIE 2016 et aux réalités actuelles du pays.

Au Président du Comité Exécutif

- De convoquer dans un bref délai une réunion du CN/ITIE-RDC en vue d'évaluer la mise en œuvre du processus ITIE-RDC et proposer des actions concrètes pour sa sauvegarde.
- De convoquer la rencontre du Comité Exécutif de l'ITIE-RDC en vue de mettre en jour et compléter les documents de gouvernance du Comité Exécutif et leur application immédiate.
- A partir de rapport d'audit indépendant du 08 Juillet 2017, établir en toute objectivité la responsabilité des acteurs impliqués et prendre des mesures conséquentes et adéquates allant des recommandations aux sanctions pour la bonne mise en œuvre du processus.
- D'accélérer la publication de rapport ITIE 2015 en payant les arriérées des factures de l'Administrateur Indépendant pour les Rapports des exercices 2014 et 2015.

Au Comité Exécutif :

- De remplir en toute objectivité le rôle lui assigné par la Norme ITIE 2016 en son Exigence première.
- D'accomplir en toute urgence les préalables à la validation prochaine de la RDC.

Au Secrétariat International de l'ITIE :

- De s'impliquer comme par le passé dans le processus ITIE-RDC en difficulté pour sa sauvegarde.

A la Société Civile

- De s'impliquer sans passion dans la résolution de la crise actuelle que connaît le processus ITIE –RDC.

Fait à Bunia, le 18 juillet 2017.

Contact : Jimmy MUNGURIEK UFOY,
Secrétaire Permanent du CdC/RN
+243 815 134 070 ; +243 820 875 088
cdcituri@gmail.com; jimmyjudi@gmail.com

² Point n°5 du Rapport relative aux « Points forts ou faiblesses identifiées dans le processus ITIE »